



2eme mariage, titre de séjour

Par **adilo31**, le **02/10/2009** à **00:25**

Bonjour, je suis française mariée avec un marocain depuis ce mois d'aout 2009. Son ex femme l'a ramener en france et ils se sont disputé peu de temps après, elle l'a mis dehors et lui ne connaissai rien a la loi française, il allai chercher son titre d'un an qd il a vu son ex dire a la prefecture qu'elle allai divorcé et lui repartir au maroc, du coup la prefecture ne lui a pas remis le titre. Je vis avec lui depuis janvier 2008 et donc marié depuis ce mois d'aout, je l'ai aider à aller voir un avocat pour au moins voir s'il était divorcé ou pas et en fait nous somme arrivé un peu a la fin il était divorcé un mois apres! mai on a reussi a obtenir tt de meme les papiers necessaire a notre mariage. Je connais un amis policier sur paris qui m'a eclairer sur sa situation car on ne savai pas s'il avai reçu une oqtf vu que son adresse connue de la prefecture était chez son ex et qu'il ne se parle plus...et il m'a confirmé qu'il en avait reçu une mais qu'elle était périmée, qu'il avait eu sa carte de sejour de mars 2007 a mars 2008! il y avai marquer ça sur son ordianteur alors qu'il n'a jamais eu sa carte...et donc la nous avons evidemment deposer un dossier de demande de titre de sejour juste apres notre mariage car ça fait qd meme 1an et demi que l'on attend et qu'il déprime car il ne sais pas ce qu'il va lui arriver. pensez vous que nous avons de grandes chances d'avoir ce titre de séjour? nous avons peur qu'il doit repartir au maroc pour rechercher un visa, et que nous attendions je ne sais combien d'années pour qu'il revienne! je n'ai vraiment plus les moyens, deja qu'il est a ma charge et que je suis en surendettement...il n'a pas de plainte contre lui, il n'a fait de mal a personne ni a l'ordre public!
qu'en pensez vous?